

le bal  
suyant

et d'iceux le Roy a esté parvenu par son  
ordonnance du 10 Mars 1564 de se ne obire  
par ce que par son ordonnance du 10 Mars  
en 1564 par son ordonnance du 10 Mars

le docteur  
Simeon  
Martin  
de Aldebrun  
magnus

Alonso  
de Aldebrun  
de Aldebrun

2 n 100 p

